



## ORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE

UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES

Un espace de documentation et des conseillers à votre écoute toute l'année.

**Site de Grenoble / Domaine universitaire**  
Espace orientation et insertion professionnelle  
1er étage du bâtiment Pierre-Mendès-France  
151 rue des universités  
38400 Saint-Martin-d'Hères  
Tél. : + 33 (0)4 76 82 55 45  
orientation-insertion@univ-grenoble-alpes.fr

## COMPÉTENCES

À l'issue des 3 années validées en licence Géographie et aménagement, les étudiants sont en capacité de :

- analyser et accompagner l'organisation et l'aménagement de l'espace et des territoires : réaliser des relevés biogéographiques, climatologiques, hydrologiques et géomorphologiques, effectuer des enquêtes, poser des diagnostics, réaliser des représentations graphiques, dialoguer avec les commanditaires et les acteurs du territoire
- construire et créer une cartographie, un système d'information géographique, une base de données géographiques
- produire, monter des dossiers en hiérarchisant les informations et les synthétisant
- travailler en groupe en respectant les étapes de travail proposées et en rendant compte de son activité.

## POURSUITE D'ÉTUDES ET INSERTION PROFESSIONNELLE

### Poursuite d'études

À l'issue de la licence, 2 mentions de masters de l'IUGA sont proposées aux étudiants, comportant chacun plusieurs parcours :

#### > Master Géographie, aménagement, environnement, développement

- Parcours Géographie, informations, interfaces, durabilité, environnements
- Parcours Ingénierie du développement territorial et de la transition
- Parcours Innovation et territoire
- Parcours Maîtrise d'ouvrage du bâti
- Parcours Géographies, espaces, homme/environnement, ressources, systèmes
- Parcours International development studies: sustainability, participation, innovation
- Parcours Tourisme, innovation, transition

#### > Master Urbanisme et aménagement

- Parcours Design urbain
- Parcours Urbanisme et coopération internationale
- Parcours Urbanisme et projet urbain
- Parcours International cooperation in urban planning

### Insertion professionnelle

La géographie prépare à de nombreux métiers : Les métiers de l'aménagement, du développement territorial et de la gestion de l'environnement ; Les métiers du secteur associatif (ONG, secteur sanitaire et social, etc.) ; des métiers à dimension internationale (coopération, ONG, etc.) ; les métiers de la recherche et de la prospective ; les métiers de l'enseignement secondaire.

## CONTACTS

### Responsable pédagogique de la 1re année de licence

Sébastien LEROUX  
Sebastien.Leroux@univ-grenoble-alpes.fr

### Secrétariat pédagogique

Tél. : + 33 (0)4 76 82 20 00  
iuga-scolarite@univ-grenoble-alpes.fr

## LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE

Université Grenoble Alpes  
Institut d'urbanisme et de géographie alpine  
Cité des territoires  
14 avenue Marie Reynoard  
38100 Grenoble

## EN BREF

**Domaine :**  
SHS (sciences humaines et sociales)

**Composante de rattachement :**  
IUGA (institut d'urbanisme et de géographie alpine)

**Durée des études :** 3 ans  
**Nombre de crédits :** 180 ECTS

## QUELQUES CHIFFRES

**Nombre d'inscrits en 1re année en 2018/2019 :**

GRENOBLE

161

## GRENOBLE

# LICENCE

## GÉOGRAPHIE ET AMÉNAGEMENT

### QU'EST-CE QUE LA GÉOGRAPHIE ET L'AMÉNAGEMENT ?

À la croisée des sciences de la nature et des sciences humaines, la **géographie** traite de l'action des sociétés sur son territoire et sur son environnement (pour plus de détails, consultez le descriptif des parcours page suivante).

« Son objet est de déceler et, dans la mesure du possible, d'évaluer la nature et l'intensité des rapports et relations qui caractérisent et conditionnent la vie des groupes humains. » (P. Georges et F. Verger, Dictionnaire de la Géographie, 2013).

**L'aménagement** est l'action volontaire d'un groupe social pour organiser, voire transformer l'espace dans le but de générer des effets positifs sur la société. En géographie, l'aménagement de l'espace désigne un ensemble d'actions qui concerne à la fois la création d'équipements, l'organisation institutionnelle d'un espace, la promotion... Cette problématique recouvre un ensemble qui concerne à la fois la création d'équipements, l'organisation institutionnelle d'un espace, la promotion du développement d'un territoire, la compensation des inégalités spatiales et la protection des patrimoines culturel et naturel.

La licence Géographie et aménagement offre une formation à la géographie, l'environnement, l'aménagement et l'urbanisme. Elle se particularise par son approche interdisciplinaire, avec des enseignements portant aussi bien sur la ville, les espaces naturels, la société et la mobilisation de connaissances en géographie humaine et environnementale, en épistémologie, en urbanisme et des acquis méthodologiques avec les outils de l'analyse, de la gestion et de l'aménagement des espaces.

Avec les technologies de l'information et de la communication, les géographes ont aussi fait de leur mode d'expression privilégié, la carte, un outil numérique performant et d'actualité. La géographie amène à de nombreux secteurs d'activités, comme l'aménagement et le développement territorial, l'environnement, les milieux naturels et les paysages, la géomatique et l'information spatialisée, l'urbanisme et le projet urbain.

# LICENCE GÉOGRAPHIE ET AMÉNAGEMENT

## ORGANISATION DE LA LICENCE

La licence se prépare en 3 ans ; elle est composée de 6 semestres. Elle est validée par l'obtention de 180 crédits, 30 crédits par semestre.

### > Spécialisation progressive et pluridisciplinarité

La licence de géographie propose une spécialisation progressive et une pluridisciplinarité de la première (L1) à la troisième année (L3).

**La L1 est qualifiée d'année de « Découverte »** avec une organisation conçue à partir d'UE (unités d'enseignement) communes pour l'ensemble des étudiants. L'approche est pluridisciplinaire fondée sur des thématiques relevant des sciences sociales, humaines mais également naturelles et environnementales.

**La L2 est qualifiée de « Déterminante »** organisée avec des UE de tronc commun (50%) et des UE spécifiques (50%) au choix des étudiants.

**La L3 est dite de « Spécialisation »** avec 20% de tronc commun et 80% pour des UE réparties au sein de quatre parcours au choix des étudiants.

### > Plusieurs parcours et divers objectifs

#### • Aménagement

1 - La constitution d'une culture générale et scientifique sur le fonctionnement de l'aménagement du territoire et les grands enjeux de l'organisation de ces derniers : histoire de l'aménagement, pratiques et principaux enjeux de l'aménagement contemporain.

2 - La constitution d'un premier socle de connaissances scientifiques et techniques indispensables à l'aménagement : histoire et étude de l'aménagement, la carte comme outils techniques et stratégique, théorie du développement économique, etc.

3 - Le développement de la culture du projet : les UE Atelier permettent le travail de terrain, le travail en groupe et le travail avec des partenaires extérieurs (cabinet d'audit, collectivités territoriales, etc.).

4 - La maîtrise des techniques propres à l'exercice des différents métiers du territoire (géomatique, statistique, cartographie...).

#### • Environnement

1 - La constitution d'une culture générale et scientifique sur le fonctionnement de l'environnement et sur les rapports de l'homme à la nature : hydrologie, pédologie, climatologie, biogéographie.

2 - La constitution d'un premier socle de connaissances scientifiques et techniques indispensables à l'appréhension de l'environnement : climatologie, biogéographie, hydrologie, etc.

3 - Une culture du projet : ateliers consacrés à l'analyse d'un environnement et à la formalisation de propositions de gestion et d'aménagement de celui-ci.

4 - La maîtrise des techniques propres à l'exercice des différents métiers du territoire : géomatique, analyse multivariée, cartographie, système d'information géographique.

#### • Géographie, espaces et sociétés

1 - La constitution d'une culture générale et scientifique sur le fonctionnement de l'espace et des sociétés et sur les grands enjeux et les grandes thématiques qui les concernent : géopolitiques, histoire politique contemporaine, développement, etc.

2 - La constitution d'un premier socle de connaissances scientifiques et techniques indispensables à l'appréhension des sociétés : théories des sciences sociales, géographie culturelle, pratique de la recherche action de terrain (adaptée aux étudiants de licence), etc.

3 - Une culture du projet : ateliers consacrés à l'analyse d'un espace et à la mise en place de recherche sur celui-ci.

4 - la maîtrise des techniques propres à l'exercice des différents métiers du territoire : géomatique, utilisation des statistiques, cartographie.

#### • Urbanisme

1 - La constitution d'une culture générale et scientifique et critique sur le fonctionnement des villes et les grands enjeux du développement urbain actuel : métropolisation et expansion des villes, recompositions des espaces urbains et paysagers, modalités de gouvernance, mobilités et déplacements, inégalités et justices sociales, spatiales et territoriales, enjeux de la durabilité, etc.

2 - La constitution d'un premier socle de connaissances scientifiques et techniques indispensable à l'appréhension de l'urbain : évolution des politiques et doctrines urbaines, histoires de l'architecture et du patrimoine, sociologie urbaine, institutions locales, politiques publiques (transports, habitat, etc.), outils de planification, développement local, droit de l'urbanisme, finances locales, analyses morphologiques, etc.

3 - Une culture du projet sous la forme d'ateliers consacrés à l'analyse d'espaces urbains, publics et/ou privés, et à la formalisation d'orientations de projet, le plus souvent en lien avec une commande issue des acteurs locaux

4 - La maîtrise des techniques propres à l'exercice des différents métiers du territoire : dessin manuel, dessin assisté par ordinateur, cartographie.

## TYPES D'ENSEIGNEMENTS

Tout au long du cursus universitaire, trois types de cours permettent l'acquisition des connaissances.

> **Les cours magistraux (CM)** en amphithéâtre. Le cours magistral consiste en un exposé, par un enseignant, des connaissances relatives à la discipline. Le rythme et la dynamique du CM sont très différents des cours du lycée. La prise de note rapide et adaptée est primordiale ; en effet, les notes constituent le premier support de travail des étudiants. Il faut donc apprendre à la maîtriser rapidement. Les enseignements théoriques abordés dans ces cours doivent être complétés par la lecture des bibliographies recommandées pour chaque matière.

> **Les travaux dirigés (TD)** sont des cours plus appliqués en petits groupes. Selon les disciplines, le travail proposé peut se faire sous la forme d'un complément ou d'une illustration d'une partie d'un CM, d'exercices impliquant une réflexion en groupes ou d'exposés sur des articles ou des thèmes soit imposés soit libres.

### > Les sorties de terrain et les ateliers

La pratique du terrain est indispensable à la formation des étudiants en géographie. Elle permet de mobiliser les connaissances acquises durant les cours. Elle permet de voir l'espace « en direct » et non au travers d'outils de visualisation (cartes, photographies, etc.). Elle offre aussi une compétence indispensable aux futurs métiers vers lesquels ils peuvent se diriger. Enfin, elle permet de rencontrer et d'échanger avec les acteurs et gestionnaires de l'espace et des territoires. Les sorties terrain sont présentes de la L1 à la L3 et plus spécifiquement dans le parcours Environnement.

Souvent couplés avec des sorties de terrain, les ateliers permettent aux étudiants de travailler autrement en insistant sur la culture du projet, sur la montée en compétence et le travail de groupe.

## STAGES

Tout étudiant peut effectuer un stage durant sa licence.

Ce stage peut être validé dans le cadre du cursus en tant qu'option par exemple.

Il peut prendre des formes très diverses : stage dans un milieu professionnel, initiative et engagement étudiant, tutorat, emploi salarié...

En licence 3, un stage court en milieu professionnel est obligatoire. Ce stage est validé par 3 ECTS.

## MÉTHODES DE TRAVAIL ET ÉVALUATION

### Travail universitaire

Les attentes en matière de travail universitaire sont du même ordre que celles exigées dans l'enseignement secondaire. En effet, l'étudiant doit à la fois acquérir, par un apprentissage régulier de ses cours, des connaissances et réaliser des exercices d'application pour préparer les séances de travaux dirigés.

Dès lors il est indispensable que la présence en cours et en travaux dirigés soit complétée par un important travail personnel :

> l'étudiant prend des notes et résume les contenus des enseignements et des textes recommandés.

> il doit se documenter par lui-même, apprendre et comprendre pour restituer des informations pertinentes.

> l'usage d'un ordinateur personnel est indispensable car de nombreuses informations pédagogiques et pratiques, (emplois du temps, supports de cours etc.) sont diffusées à partir de l'intranet étudiant LEO.

### Évaluation

Deux formes d'évaluation coexistent :

> **le contrôle continu** : il a lieu pendant le semestre. Les TD sont évalués sous cette modalité.

**Types d'exercices demandés** : devoirs surveillés, rédaction de rapport, devoirs à la maison, exposé oral, etc.

> **l'examen terminal** : il se déroule à la fin de chaque semestre.

**Types d'exercices demandés** : QCM, texte argumenté, définitions, commentaires de documents, etc.

En L3, un mémoire d'une vingtaine de pages est proposé alternativement au stage. Il s'agit d'une recherche ou d'un approfondissement sur un thème que l'étudiant envisage d'aborder en master.

Une 2e session d'examen (rattrapage) a lieu en juin pour les étudiants n'ayant pas validé le semestre

Le semestre est acquis si la moyenne générale obtenue aux UE est égale ou supérieure à 10/20.

L'année est acquise si la moyenne des deux semestres est égale ou supérieure à 10/20.

## ACCOMPAGNEMENT À LA RÉUSSITE

Tout au long de la licence, un accompagnement est proposé pour favoriser la réussite des étudiants et les aider à préparer leur insertion professionnelle :

• **une semaine de rentrée** est organisée pour faciliter l'intégration à l'université : visite du campus, présentation des enseignants et des programmes, test de positionnement en langues vivantes et en informatique, conférences sur les associations, la vie culturelle, la mobilité internationale, l'insertion professionnelle.

• **parrain et marraine à l'année** : les étudiants de L1 ont un parrain ou une marraine des années de L2 et de L3.

• **un tutorat** : il est assuré par des étudiant-e-s avancé-e-s dans leur étude. Il permet un accompagnement personnalisé sur le travail demandé en TD (travaux à rendre, explicitation de contenus, travail sur les cartes).

• **des enseignements de méthodologie du travail universitaire** sont intégrés au cursus.

## INTERNATIONAL

Il est possible de suivre une partie du cursus à l'étranger dès la 3e année (échanges ERASMUS ou partenariats avec des universités).

